



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E131644

VALABLE JUSQU'AU 29/03/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIEPPE 2010B00025

Siret : 519 932 941 00015

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 176197515 Q 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 176197515 Q 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : GUILLER FRERES

14 AVENUE DES CANADIENS
76370 NEUVILLE LES DIEPPE

Téléphone : 02 35 06 22 01

Portable : 06 10 99 11 41

Site Internet :

E-mail : menuiserie-guiller@orange.fr

Responsabilité légale :

GUILLER JONATHAN GÉRANT / GUILLER SEBASTIEN CO-GÉRANT

Fax : 08 11 38 74 79

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	07/03/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	16/03/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	01/04/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/04/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.